



PROCES-VERBAL du Conseil Municipal

Mardi 22 AVRIL 2025

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absent
15	10	4	1

Les conseillers municipaux de Mens régulièrement convoqués en dates des 3 et 17 avril 2025, se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 22 avril 2025 à dix-huit heures trente, sous la présidence de M. SUZZARINI Pierre, Maire de Mens.

Etaient présents SUZZARINI Pierre, LORENZI Florence, BARBE Gilles GAVILLON Dominique, DIDIER Claude, MONTAGNON Danielle, STREIT Françoise, Gérard CHEVALLY, CHEVALIER Bernard, MENVIELLE-CHABERT Véronique. Excusés : VERNAY Gentiane donne pouvoir à DIDIER Claude ; DOLCI Marc donne pouvoir à LORENZI Florence ; GARAYT Myriam donne pouvoir à STREIT Françoise ; GOUTEL

Jean-Louis donne pouvoir à CHEVALIER Bernard. Absente : CHABERT Emma.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, LORENZI Florence, est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le Maire ouvre la séance à 18h57 et annonce l'ordre du jour.

Le compte rendu du conseil municipal du 18 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

LISTE DES DELIBERATIONS :

1. DEL 2025-04-01- DSP : Approbation du contrat de délégation de service public pour la gestion du camping municipal et de l'attributaire
2. DEL 2025-04-02- ASSOCIATION : Demande de domiciliation *Kerléa*
3. DEL 2025-04-03- ASSOCIATION : demande de domiciliation *Jusqu'Obioutistes*
4. DEL 2025-04-04- EAU/ASSAINISSEMENT : Approbation du règlement du service de distribution d'eau potable
5. DEL 2025-04-05- FINANCES : Complément de tarifs 2025
6. DEL 2025-04-06- REGIE PIT : convention Association Amis du musée du Trièves
7. DEL 2025-04-07- PVD : Exécution de la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de deux bâtiments communaux en un tiers-lieu
8. DEL 2025-04-08- FONCIER : Mutualisation et valorisation des Certificats d'Economies d'Energie
9. DEL 2025-04-09- FONCIER : Demande d'une aide financière à TE38 pour travaux de rénovation énergétique / Programme ISERENOV
10. DEL 2025-04-10- ESPACE PUBLIC : Convention avec le collectif Terrains Vagues : projet artistique de sécurisation des entrées de bourg de la commune.
11. DEL 2025-04-11- ESPACE PUBLIC : convention de végétalisation de l'espace public.
12. DEL 2025-04-12- FINANCES : DM1 Budget Principal révision crédits chapitre 66

DEL 2025-04-01- DSP : Approbation du contrat de délégation de service public pour la gestion du camping municipal et de l'attributaire

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : d'approuver la convention de délégation de service public et ses annexes pour la gestion et l'exploitation du camping municipal pour une durée de 6 saisons à compter du 1er mai 2025 jusqu'au 30 novembre 2030 ; d'approuver le choix de confier la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal à la société SARL CG Loisirs ; d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du camping, et tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

DEL 2025-04-02- ASSOCIATION : Demande de domiciliation Kerléa

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à accepter de domicilier le siège de l'association « Kerléa » à la Mairie de Mens.

Remarques : c'est l'association Kerléa qui avait accompagné la Mairie lors des opérations de diagnostics thermique des logements.

DEL 2025-04-03- ASSOCIATION : Demande de domiciliation Jusqu'Obioutistes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à accepter de domicilier le siège de l'association « Les Jusqu'Obioutistes » à la Mairie de Mens.

DEL 2025-04-04- EAU/ASSAINISSEMENT : Approbation du règlement du service de distribution d'eau potable

Après en avoir pris connaissance, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à adopter le présent règlement du service de distribution d'eau potable joint à la présente délibération ; à préciser que le précédent règlement est supprimé à compter de la date de publication de la présente délibération.

Remarques : Le Trésor Public s'efforce de relancer régulièrement les impayés et de remonter sur plusieurs années. Une automatisation des relances pour impayés est désormais efficiente.

DEL 2025-04-05- FINANCES : Complément de tarifs 2025

Le conseil municipal à l'unanimité décide de passer le tarif du droit de place applicable au commerce et service ambulants de 1€ à 3€ par mètre linéaire occupé.

Remarques : L'enjeu est, notamment, d'éviter le plus possible les installations à la journée qui précarise la pérennité des stands et de valoriser les forains qui viennent régulièrement. Les autres tarifs restent inchangés. Les commerçants ont été concertés et sont informés.

DEL 2025-04-06- REGIE PIT : convention Association Amis du musée du Trièves

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la présente convention s'inscrivant dans le cadre de l'encaissement de recettes par la régie du Point d'Information Touristique communal pour le compte de tiers.

DEL 2025-04-07- PVD : Exécution de la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de deux bâtiments communaux en un tiers-lieu

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à approuver l'exécution de la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre passé avec Atelier Léger, dans le cadre du projet de réhabilitation de deux bâtiments communaux en un tiers-lieu ; à affermir et notifier cette tranche conditionnelle au titulaire du marché, conformément aux stipulations contractuelles, ainsi qu'à signer tout acte ou document afférent à cette levée de tranche et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

DEL 2025-04-08- FONCIER : Mutualisation et valorisation des Certificats d'Economies d'Energie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Le Maire à approuver le principe de la convention de valorisation des certificats d'énergie ; à signer ladite convention, à fournir à TE38 tous les documents nécessaires à son exécution ; et à donner mandat à TE38 afin d'effectuer toutes les diligences administratives liées au dépôt des dossiers de CEE.

Remarques : Les projets sur lesquels il conviendra de flécher le dispositif pour être correctement accompagnés sont potentiellement : la salle des Sagnes ; les logements communaux, etc soit autres que le Tiers Lieux pour lequel nous profiteront déjà d'une MOE.

Questions diverses :

Annonce du report du Conseil Municipal du 24 juin au 8 juillet 2025, toujours à 18h30.

C. DIDIER : La candidature à l'ABC a été déposée, avec le soutien du Président du PNRV. Rendu en cours d'été.

B. CHEVALLIER : Concernant les travaux de rue des Alpages : quid des trottoirs non terminés ?

P. SIZZARINI confirme que la Mairie n'est absolument pas satisfaite du rendu de travaux ; sur la partie où le béton bulle, l'entreprise va reprendre entièrement le revêtement et pour le reste, un sablage à l'eau va permettre de rendre le sol moins poussiéreux ; ces travaux seront effectifs dès lors que l'entreprise l'aura constaté (en cours).

G. BARBE : rappel de l'invitation des élus pour l'inauguration officielle et procéder au tour traditionnel de la foire du 1^{er} Mai à 11h.

F. STREIT : Fête du four communal à Menglas : le dimanche 18 mai.

Le Maire clôt le conseil à 20h03.

Fait à Mens, le 22/04/2025

Le Maire, Pierre SUZZARINI

La secrétaire de séance, Florence LORENZI



DEL 2025-04-09- FONCIER : Demande d'une aide financière à TE38 pour travaux de rénovation énergétique / Programme ISERENOV

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Le Maire à mettre en œuvre à son initiative et sous sa responsabilité la réalisation des travaux de rénovation des bâtiments communaux ; à demander à TE38, une aide financière dans le cadre du programme ISERENOV ; à céder à TE38 les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), générés par cette opération ; à signer tous documents relatifs au projet.

DEL 2025-04-10- ESPACE PUBLIC : Convention avec le collectif Terrains Vagues : projet artistique de sécurisation des entrées de bourg de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 3 abstentions et 11 voix pour, d'autoriser Le Maire à signer la convention avec Terrains Vagues et à rechercher ces moyens de financement. Les crédits alloués à cette action sont inscrits aux budgets et seront sollicités dans le cadre de demandes de subventions complémentaires (LEADER, DRAC, etc).

Remarques :

C. DIDIER : Il y a 3 niveaux d'engagement possible dont le 1^{er} que la commune a la capacité de financer de manière quasi autonome. Quoiqu'il en soit, si la commune ne parvient pas à lever de financements complémentaires, les crédits seront pris sur ceux fixés au budget pour les autres projets relevant de la compétence de C. DIDIER.

B. CHEVALIER : demande des exemples d'illustrations et sollicite plus d'explication sur les montants annoncés.

C. DIDIER : il s'agirait de construire et d'habiller des socles de béton de visuels pour créer des éléments de type chicane qui auront la particularité d'être amovibles pour ne pas laisser la possibilité aux habitudes de se prendre. Ce cabinet va travailler pour la 1^{ère} fois sur de tels dispositifs de sécurisation ; il leur est donc, pour le moment, impossible de proposer des illustrations de réalisations déjà faites sur d'autres communes. Les tarifs proposés correspondent à du temps de travail et d'intervention dont les séances de construction du projet avec les habitants et la semaine de réalisation concrète du dispositif. L'entrée Monestier/Clelles sera celle à privilégier.

F. STREIT : c'est important que les éléments soient régulièrement repositionnés. Le prestataire a présenté des exemples aux élus et à la commission mobilité ; le rendu final sera construit avec les habitants.

P. SUZZARINI : le choix définitif d'une ou plusieurs options proposées sera acté en fonction des aides qui seront accordées. C'est une offre « à la carte ».

DEL 2025-04-11- ESPACE PUBLIC : Convention de végétalisation de l'espace public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 3 abstentions et 10 voix pour* d'autoriser Le Maire à approuver la mise en œuvre du permis de végétaliser sur le domaine public communal dans les conditions précisées ci-dessus ; à approuver le contenu des trois documents (convention, demande de permis de végétaliser, guide de bonnes pratiques) destinés aux demandeurs des permis de végétaliser ; à autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document destiné à l'exécution de la présente délibération. Les crédits nécessaires pour rendre cette action possible sont inscrits au budget.

*Remarques : G. CHEVALLY a momentanément quitté la séance et n'a pas pu participer au vote.

DEL 2025-04-12- FINANCES : DM1 Budget Principal révision crédits chapitre 66

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Principal pour l'année 2025 tel que présentée en séance.